Bilan Carbone Différentiel

Nom Projet: Puits canadien – Equipe Eco Low-Tech

1. Quel est le coût carbone de la mise en place de votre projet ?

(par exemple pour des infrastructures)

Pour l'empreinte carbone des matériaux, pour 20 kg de PET, nous émettons 85 kg CO2 et pour 30 kg de PVC recyclé, 12 kg CO2.

Taille du chantier: 18m²

Nous avons un coût carbone / m² de 900kg CO2

Donc au total, 16.6 kg CO2

(Total sans les coûts carbone des transports)

2. Sur quelle période va-t-il être amorti?

(par exemple durée de vie des infrastructures)

Les infrastructures sont conçues pour résister au moins 15 ans, cependant, le filtre est à changer au moins tous les deux ans.

3. Quels sont les coûts carbone à l'usage?

(par exemple les émission sur un an)

La consommation d'électricité (pour les ventilateurs) et consommation de gaz sont quand même à souligner, puisque le système n'est pas autosuffisant. De plus, il y a nécessité d'entretenir ce dispositif, qui demande le déplacement du personnel d'entretien et le transport de nouveaux filtres.

En France, un kWh électrique produit environ 0,1 kg équivalent CO2. Or, il faut 100 W pour faire tourner les ventilateurs, ce qui émet 10 g CO2.

4. Quels sont les coûts carbone évités ?

(par exemple les émissions évitées sur un an. S'il y a des infrastructures évitées, calculer l'amortissement d'émissions évitées)

Nous évitons 40 tonnes de kg CO2 par an grâce à des puits canadiens.

En effet, nous déduisons les coûts en chauffage et en électricité. Bien que ce ne soit pas un système autosuffisant, il permet de réduire de 60 à 70 % nos émissions de gaz à effet de serre.

5. Le bilan est-il positif?

Le bilan est positif, le système peut être atténué en 5 mois. (40-16 > 0)